

Octobre 2015 / Numéro 26



« Plus que jamais, les villes ont besoin de moyens adaptés pour répondre aux besoins de chaque citoyen ! »

Je suis un maire en colère !

Chères Saint-Loupiennes, chers Saint-Loupiens,

C'est parce que l'heure est grave, que le 19 septembre dernier, je me suis joint à de nombreux maires valdoisiens pour exprimer mon profond désaccord avec nos gouvernants qui, malgré leurs promesses, se désengagent dans des domaines pour lesquels ils devraient prendre toute la mesure de leur responsabilité. Au lieu de cela, l'État qui invoque l'esprit de réforme, pratique à outrance de multiples coupes, qui nous conduisent droit au mur ! Moins de policiers, des décisions de justice qui n'en portent plus que le nom, des normes insensées,

des dotations qui s'effondrent !

Pour nous, élus locaux assujettis à des dotations insuffisantes pour nos communes, à des transferts de compétences résolument flous et à des lois inadéquates, il s'agissait et il s'agit de dire les raisons de notre colère et d'alerter nos concitoyens de l'urgence de la situation.

Je suis un maire en colère parce que la baisse des dotations d'État a atteint un niveau inimaginable !

Pour Saint-Leu-la-Forêt, c'est deux millions d'euros en moins aujourd'hui et autant d'investissements nécessaires dont le financement est compromis.

Je suis un maire en colère parce que l'État transfère aux communes de nouvelles compétences dont le coût pèse durablement sur notre budget. Les rythmes scolaires en sont un exemple éloquent.

Je suis un maire en colère parce que la loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) a mis en mouvement un déséquilibre urbain qui fait fi de l'identité des territoires et favorise un morcellement pernicieux des terrains en supprimant le COS et de la superficie minimale des terrains.

Je suis un maire en colère parce que l'État n'a aucune vision d'avenir : il réforme l'intercommunalité, département et région sans fixer au préalable ce qui doit relever des compétences et des responsabilités de chacun !

Je suis un maire en colère parce que l'État veut le Grand Paris en faisant de nous tous des contributeurs (la fameuse TSE sur nos feuilles d'impôts) mais en excluant certains territoires, dont le Val-d'Oise, de ses schémas directeurs !

Je suis un maire en colère, parce que plutôt que de soutenir les communes victimes des emprunts toxiques, l'État est devenu majoritaire de Dexia, l'organisme créancier dont on sait le rôle décisif dans ce scandale d'État. Nous avons entamé une procédure judiciaire il y a quatre ans, nous avons fait appel il y a un an et depuis c'est un statu quo inadmissible !

Je suis un maire en colère parce que l'État désinvestit les collectivités de leurs missions de service public dans un total mépris de l'intérêt général. En portant atteinte aux services de proximité au niveau local, il se comporte comme un véritable « pompier-pyromane » ! Car ce sont les communes qui, en premier lieu, ont à gérer les problématiques de vie quotidienne : qu'il s'agisse de sécurité, de travail, d'éducation, de logement, de transport. Plus que jamais, les villes ont besoin de moyens adaptés pour répondre aux besoins de chaque citoyen !

Sébastien Meurant
Votre maire et
conseiller départemental

«J'aime ma ville, maires en colère !» : un collectif responsable

Pourquoi déposséder les communes de leurs pouvoirs dans une période où les citoyens sont au contraire demandeurs de proximité, d'efficacité, de solidarité et d'humanité ?

Pourquoi mettre tant d'énergie à vouloir éloigner les habitants de leurs élus et inversement ?

En première ligne de la manifestation du 19 septembre, le collectif « J'aime ma ville, maires en colère ! » a réaffirmé cette même exaspération qu'il avait fait entendre lors du Salon des maires d'Île-de-France en avril dernier et plus près de nous, au mois de juin devant l'Assemblée nationale : pour dénoncer la baisse abyssale des dotations d'État et affirmer son hostilité à la Métropole du Grand Paris, telle qu'elle est mise en place par les pouvoirs publics.

Le collectif qui rassemble de nombreux élus (dont Sébastien Meurant) entend s'opposer aux lois qui privent les maires de leurs compétences en matière de logement et d'urbanisme, de ressources fiscales ou d'éducation.

Rencontrer votre Maire

à ses prochaines permanences les 10 octobre et 14 novembre 2015

La lettre du Maire

de Saint-Leu-la-Forêt

Directeur de la publication : Sébastien Meurant
Directeur de la rédaction : Loïc Drouin
Création et mise en page : service communication
Photos : Mairie de Saint-Leu-la-Forêt - Conseil départemental du Val-d'Oise
Site : www.saint-leu-la-foret.fr
Impression : Desbouis Grésil - 01 69 83 44 66
Ce numéro a été imprimé à 7000 exemplaires.
Papier aux normes environnementales.

Quand les élus font cause commune !



Le 19 septembre, de très nombreux élus valdoisiers (de droite comme de gauche) dont ceux de Saint-Leu-la-Forêt ont répondu à l'appel lancé il y a quelques semaines, par l'Association des maires de France à travers une journée nationale d'action «décentralisée» pour protester contre la réduction des moyens. La manifestation qui avait lieu devant la préfecture à Cergy, visait à informer et sensibiliser directement la population des conséquences de la baisse brutale et inéquitable des dotations sur l'investissement et les services publics locaux.

Pour chacune des années 2015, 2016 et 2017, les crédits seront amputés de 3,67 milliards (dont 2 milliards pour les communes et intercommunalités), soit 11 milliards sur trois ans.

En décidant de réduire de 30 % ses dotations, jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des citoyens, y compris les plus vitales, l'État agit malencontreusement sur la vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions communales.

Quelle institution, même très bien gérée, pourrait survivre à une telle amputation ? Si l'État s'entête à ne pas étaler davantage dans le temps la baisse de ses dotations, c'est la pérennité même des services publics de proximité qui sera menacée.

L'État atteint de folie fiscale !

Sébastien Meurant ne décolère pas contre les contre-vérités de l'État qui s'enorgueillit d'avoir diminué les impôts et diminué la pauvreté ! Et pourquoi pas le chômage ! L'édile saint-loupien dénonce la duplicité du gouvernement qui rejette sur les collectivités son impopularité fiscale. Car c'est l'État qui est aux manœuvres et qui met en place la loi ALUR dont les effets surréalistes sur la taxe foncière sont en train d'être mesurés ! Imaginez : certains Saint-Loupiens vont voir leur taxe d'habitation augmenter de 12 250 % cette année sous prétexte que leur propriété est qualifiée de parcelle de terrain constructible (jardins, potagers) ! Une véritable spoliation qui montre que l'État ne sait plus où trouver de nouvelles recettes pour justifier son dogmatisme et son désengagement constant. Sébastien Meurant est d'autant plus conscient de la gravité de la situation que cette dérive de l'État aura directement un impact sur les communes. «Depuis que je suis maire de Saint-Leu-la-Forêt, je n'ai eu de cesse de défendre l'intérêt de tous. Cela, quel que soit le quartier et quelle que soit la situation personnelle. C'est dans cet esprit que depuis 2008, j'ai décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Une première depuis 30 ans ! Parallèlement, pendant cette même période, notre ville s'est embellie avec notamment de nouveaux équipements : médiathèque, nouvelle école maternelle, nouveau restaurant scolaire et des travaux d'envergure de voirie et d'assainissement. Si le financement était parfois difficile, il faut bien admettre qu'il se révélerait aujourd'hui carrément impossible».

Si votre impôt a explosé, faites-vous connaître auprès du cabinet du maire au 01 30 40 22 91 ou cab@saint-leu-la-foret.fr